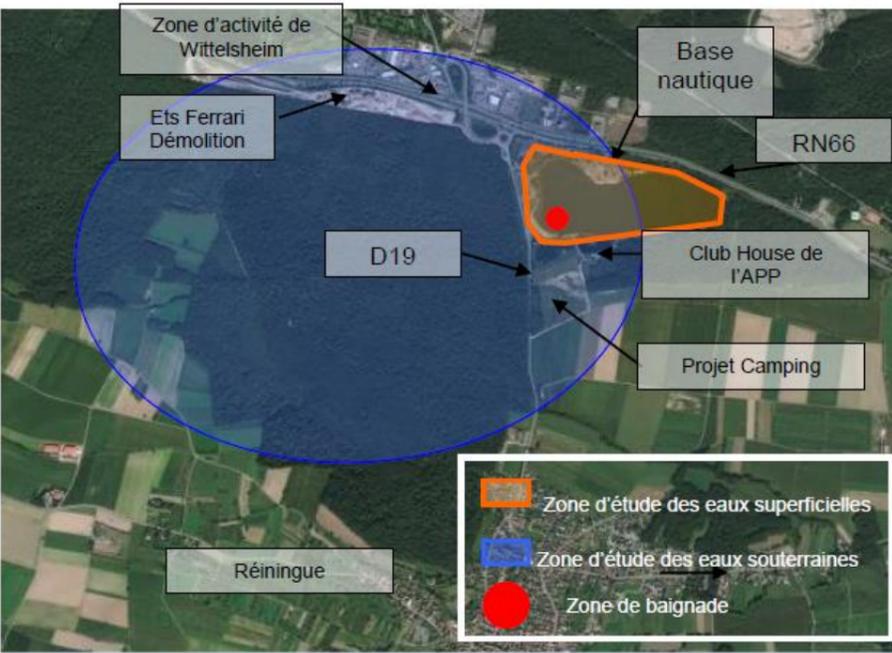


FICHE DE SYNTHÈSE (1 / 2)

Profil de la baignade du Plan d'eau de Reiningue

Date d'élaboration du profil : Juillet 2011 Réactualisation Avril 2022.

Caractéristiques de la baignade	Schéma de la zone de baignade															
<p>Nom de la baignade : Plan d'eau de Reiningue</p> <p>Commune : Reiningue</p> <p>Département : Haut-Rhin (68)</p> <p>Personne responsable de l'eau de baignade : Le Président de Mulhouse Alsace Agglomération</p> <p>Période d'ouverture : de Mai à Septembre</p> <p>Heures de surveillance :</p> <p>En période estival les horaires d'ouverture sont de 13 heures à 18 heures du lundi au dimanche sachant que ceux-ci peuvent évoluer.</p>																
Historique de la qualité de l'eau de baignade	Carte de la zone d'étude															
<p>qualité de l'eau de baignade</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th style="width: 15%;">Année</th> <th style="width: 15%;">2018</th> <th style="width: 15%;">2019</th> <th style="width: 15%;">2020</th> <th style="width: 15%;">2021</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Classement (ancienne directive) (1)</td> <td>A</td> <td>A</td> <td>B</td> <td>B</td> </tr> <tr> <td>Classement (nouvelle directive) (2)</td> <td>Excellente</td> <td>Excellente</td> <td>Bonne</td> <td>Bonne</td> </tr> </tbody> </table> <p>(1) les paramètres pris en compte sont: Entérocoques intestinaux, E. Coli, Coliformes totaux, huiles minérales phénols et mousse, transparence, coloration (2) les paramètres pris en compte sont: Entérocoques intestinaux, E. Coli</p> <p>A: eau de bonne qualité - B: eau de qualité moyenne - C: eau pouvant être momentanément polluée - D: eau de mauvaise qualité.</p>	Année	2018	2019	2020	2021	Classement (ancienne directive) (1)	A	A	B	B	Classement (nouvelle directive) (2)	Excellente	Excellente	Bonne	Bonne	
Année	2018	2019	2020	2021												
Classement (ancienne directive) (1)	A	A	B	B												
Classement (nouvelle directive) (2)	Excellente	Excellente	Bonne	Bonne												
<p>Au regard de l'article D1332-15 du code de la santé publique et des seuils proposés par AFSSET, aucun épisode de pollution n'a été recensé au cours des 5 dernières années</p>																

FICHE DE SYNTHÈSE (2 / 2)

Profil de la baignade du plan d'eau de Reiningue

Date d'élaboration du profil : Juillet 2011

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions			Plan d'actions
Principales sources de pollution inventoriées	Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs suivis et seuils d'alerte	Procédures	Mesures de gestion préventive associées	Principales mesures de réduction des pollutions
Gestion du risque microbiologique						
Activités touristiques - Baigneurs	Faible à significatif	0 km	Aucun en situation actuelle – Seuil de fréquentation maximale instantanée (FMI) à mettre en place si observation d'un épisode de pollution	Limitation des entrées – Refus de nouveaux visiteurs si seuil de la fréquentation maximale instantanée est atteint – Consignes à faire respecter par le personnel d'accueil Renforcement de la sensibilité des baigneurs à l'hygiène	Tenue d'un cahier de baignade recommandée. Mise en place d'une main courante.	<u>Pas de plan d'action dans l'immédiat</u> - Etude sur la modification de la zone de baignade si FMI régulièrement atteinte Mise en place d'un plan d'organisation de la surveillance et des secours en court de validation.
Activités touristiques - Sanitaires	Significatif	0 km	Aucun	Aucune	Aucune	<u>Plan d'action dans l'immédiat</u> : Entretien du dispositif d'assainissement (vidange annuelle de la fosse passage à fois par ans en cas de forte fréquentation avril et fin juin.) <u>Plan d'action à mettre en place si apparition d'épisodes de pollution répétés</u> : Vérification de l'éventuel impact du dispositif d'assainissement sur la zone de baignade par injection d'un traceur.
Activités touristiques - Base nautique, Club House de l'Association de pêche	Faible	300m /400 m	Aucun	Aucune	Aucune	<u>Plan d'action immédiat</u> : Enquête de conformité des installations d'assainissement autonome par la collectivité <u>Plan d'action à mettre en place si apparition d'épisodes de pollution répétés</u> : Vérification du bon fonctionnement de l'installation.
Eaux de ruissellement en périphérie de zone de baignade	Significatif	0 km	Aucun	Aucune	Aucune	<u>Plan d'action immédiat</u> : Maintien des zones en herbées en très bon état de propreté
Eaux de ruissellement du parking de la zone de baignade	Faible	0 km	Aucun	Aucune	Aucune	<u>Plan d'action immédiat</u> : Entretien de installations (vidange du séparateur aussi souvent que nécessaire au moins 1 fois/an)
Eaux de ruissellement des voiries limitrophes	Très faible	< 100 m	Aucun	Aucune	Aucune	Aucun
Infiltrations provenant de l'assainissement de la zone d'activité Heiden de Wittelsheim (dont Ferrari démolition)	Très faible	500 m	Aucun	Aucune	Aucune	<u>Plan d'action immédiat</u> : néant <u>Plan d'action à mettre en place si apparition d'épisodes de pollution répétés</u> : Enquêtes de vérification des Branchements des usagers, Inspection télévisée du réseau d'assainissement
Infiltrations provenant de l'assainissement du futur camping	Faible	200 m	Le projet n'est plus d'actualité.	Le projet n'est plus d'actualité		<u>Plan d'action immédiat</u> : néant
Apport des fossés	Faible	< 100 m	Aucun	Aucune	Aucune	<u>Plan d'action à mettre en place si apparition d'épisodes de pollution répétés</u> : Réalisation de prélèvements lors d'événements pluvieux pour vérifier si ces fossés pourraient être source de pollution
Rassemblement d'oiseaux	Faible	0 km	Aucun	Aucune	Aucune	<u>Plan d'action immédiat</u> : limiter la fréquentation de la zone de baignade/plage par les oiseaux – maintenir les actions actuelles (mise en place de filets) <u>Plan d'action à mettre en place si apparition d'épisodes de pollution répétés</u> : Procéder à une campagne de mesure sur les sédiments dans et à proximité de la zone de baignade

Activité agricole	Très faible	> 100 m	Aucun	Aucune	Aucune	<u>Plan d'action à mettre en place si apparition d'épisodes de pollution répétés:</u> Enquête de conformité des pratiques/installations par l'administration de tutelle
Gestion du risque d'intoxication par toxines phytoplanctoniques						
Eaux souterraines	Non déterminé	0 km	Cyanobactéries : - nombre de cellules - présence de toxines - présence d'une fleur d'eau	Proposition de surveillance pour la gestion d'épisode de prolifération de cyanobactéries sur 3 ans si développement de végétation, algues, si doute sur présence de cyanobactéries et/ou si résultats des paramètres azote et phosphore laissent supposer une eutrophisation. <u>Auto-surveillance par les agents du centre de loisirs :</u> - Surveillance visuelle - Observations au microscope - Analyses en laboratoire <u>Contrôle sanitaire renforcé par l'Agence régionale de santé si présence avérée</u> - Analyses en laboratoire	Limitation des usages de l'eau de baignade, jusqu'à la fermeture totale du site	<u>Plan d'action immédiat : Néant</u> <u>Plan d'action à mettre en place si apparition d'épisodes de prolifération de cyanobactéries ou si prolifération d'Elodée du canada non maîtrisée par les actions en cours :</u> Réalisation d'une étude écologique du plan d'eau Plan d'action selon les instructions N° DGS/EAE4/EA3/2021/76 du 6 avril 2021.

